Crise du référendum

Par **Ludo' Lafargue**, le **11/11/2012** à **01:45**

Je dois répondre a une question quels sont les causes de cette crise?

Je pensais répondre que le pouvoir en a peur car c'est une arme dangereuse, très délicate à manier. S'il est perdu, il se retourne contre son initiateur. En plus de la possible défaite, il existe une peur de l'abstention ou encore d'un vote en opposition à la question posée. Le dernier référendum (concernant le traité instaurant une Constitution pour l'Europe, en 2005) a été une catastrophe. Le vote de 2003 (fusion de la Haute-Corse et de la Corse du Sud en un département unique) a également été un échec. Et plus la question est complexe, plus le peuple va se prononcer pour ou contre le gouvernement plutôt que sur la question posée.

Mais je ne pense pas que ce soit suffisant

Par **Newjurist**, le **11/11/2012** à **03:15**

Bonsoir,

en guise de réflexion, certes le référendum sur la Constitution européenne a été une catastrophe, mais la Constitution est reprise par le Traité de Lisbonne en 2008 et est en quelque sorte le copié collé de la proposition de 2005.

Faut dire que demander à un profane de comprendre la constitution de 2005, c'est un peu comme dire à un patient qu'il a une Spondylarthrite ankylosante

Par **Camille**, le **12/11/2012** à **07:39**

Bonjour,
[citation]Je dois répondre a une question quels sont les causes de cette crise?[/citation]
Une crise ? Quelle crise ? Où ça, une crise ?
[smile4]

[citation]Et plus la question est complexe, plus le peuple va se prononcer pour ou contre le gouvernement plutôt que sur la question posée.[/citation]
Exact. Mais, à mon humble avis, c'est plus une crise (masquée) du système français que du seul référendum : quand on ne vous consulte qu'une fois toutes les "saint Glin-glin" (sauf pour

désigner vos représentants qui voteront à votre place), alors on en profite pour se "défouler"... Ce que notre classe politique, toutes tendances confondues, a bien du mal à appréhender et à maîtriser. Raison de plus de ne pas aimer le principe du référendum.

Par **Camille**, le **12/11/2012** à **07:46**

Re,
[citation]Faut dire que demander à un profane de comprendre la constitution de 2005, c'est un peu comme dire à un patient qu'il a une Spondylarthrite ankylosante
[/citation]
Oui. Probablement que la majorité des votants ne l'a même pas lue, même pas les premières pages. Et notre classe politique n'a pas vraiment fait beaucoup d'efforts pour tenter de l'expliquer pendant la campagne.

Normalement, votre médecin tente de vous expliquer, en termes simples, ce que vous avez.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés